



Comité Social d'Administration  
de la gendarmerie nationale (CSA GN)

26 mars 2025

Déclaration liminaire

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Dans le contexte économique contraint que notre pays traverse et que les médias n'ont de cesse de relayer au quotidien, le **SNPC FO GENDARMERIE** est inquiet sur les choix budgétaires qui pourraient être faits à l'avenir et leurs impacts sur la qualité du service public rendu, sur les conditions de travail mais aussi sur l'accompagnement social des personnels civils de la gendarmerie.

Dans le contexte géopolitique extrêmement anxiogène, nos dirigeants se sont réveillés un matin en se rendant compte, face à la menace, que notre pays était tout juste en mesure de se défendre et qu'il devait rapidement se réarmer et augmenter ses effectifs militaires. Le **SNPC FO GENDARMERIE** rappelle que ce constat n'est autre que la conséquence d'années de politiques d'austérité menées successivement depuis des décennies en France, sans aucune stratégie, par les différents gouvernements. Le désarmement de notre pays et la déflation des effectifs sont, entre autres, les résultats de la RGPP commencée en 2007 et continuée en 2012 avec la MAP. Voilà où nous mènent les politiques libérales...

Maintenant la question qui se pose : Qui va payer ?

Le **SNPC FO GENDARMERIE** refuse, qu'une fois de plus, les fonctionnaires souvent rendus responsables de la dette publique, soient de nouveau la variable d'ajustement du budget de l'État. Pour le **SNPC FO GENDARMERIE**, l'effort de guerre doit être fait par ceux qui bénéficient depuis des années de cadeaux fiscaux et qui, à ce jour, n'ont jamais été aussi riches !

Les personnels civils de la gendarmerie n'ont de cesse de nous faire part de leur désarroi face aux mesures budgétaires qui les impactent directement. Une réforme des retraites très contestée qui a laissé un goût amer, les 10 % prélevés par jour en cas d'arrêt maladie, la suppression de la GIPA, le gel du point d'indice contribuent au mal-être de nos collègues.

Beaucoup ne bénéficient pas encore de l'aide à la restauration et la réclament. À ce titre, le **SNPC FO GENDARMERIE** demande la mise en place immédiate de l'aide harmonisée au niveau de l'ensemble des cercles mixtes afin que les personnels civils puissent manger à moindre coût et ainsi gagner en pouvoir d'achat. L'argent de l'action sociale du ministère de l'Intérieur doit pouvoir bénéficier à tous les agents. Cela s'appelle le principe d'équité !

Les dernières annonces de la DGGN en matière de recrutement des personnels contractuels ne sont pas là pour rassurer les personnels civils de la gendarmerie. En effet, la suppression des contrats renforts et le non recrutement de contractuels sur des postes de fonctionnaires vacants sont des directives qui permettent d'accroître un sentiment d'abandon et de non prise en compte, par la hiérarchie, des difficultés qu'ils rencontrent au quotidien. Pour des raisons d'affichage, nos responsables politiques préfèrent que nos concitoyens voient des gendarmes sur le terrain. Et c'est bien qu'il y ait des gendarmes en nombre sur le terrain afin d'assurer la sécurité des Françaises et des Français. Pour autant, pour que ces gendarmes occupent le terrain, derrière, il y a des petites mains qui œuvrent pour rendre cela possible !

Ce sont des femmes et des hommes qui travaillent tous les jours au profit des unités opérationnelles de la gendarmerie.

On appelle cela le « SOUTIEN ». Sans « SOUTIEN », il ne peut y avoir d'opérationnel !

Cela fait très longtemps maintenant, qu'au sein de cette instance, le **SNPC FO GENDARMERIE** vous alerte, sur le mal-être récurrent qui règne au sein des unités de « SOUTIEN » à cause du sous-dimensionnement des services.

Le **SNPC FO GENDARMERIE** est là pour rappeler que, sans les agents contractuels, aujourd'hui, de nombreux services ne pourraient plus fonctionner ! Nos collègues contractuels ont apporté une bouffée d'oxygène dans nos formations administratives. Beaucoup font preuve d'un sens du service public, ne comptent pas leur temps et bien souvent pour des salaires de misère. Ils sont aujourd'hui acculturés, formés et, pour des raisons budgétaires, il faudrait leur dire maintenant « tchao, on a plus besoin de vous ! »

Pour le **SNPC FO GENDARMERIE**, c'est tout simplement inadmissible !

Une fois de plus et tant que le mal persistera, le **SNPC FO GENDARMERIE** n'aura de cesse de dénoncer la mauvaise gestion RH qui impacte nos collègues.

Trop d'entre eux subissent des dysfonctionnements graves en matière de paye et de retards inadmissibles pour la prise en compte des avancements de grade et d'échelon. Les trop-perçus, les erreurs dans le médico-stat, les attestations employeur des contractuels et les attestations de demi-traitement qui arrivent avec des mois de retard, les problèmes de versement du supplément familial de traitement sont monnaie courante. Que dire des délais de convocation devant les comités médicaux, le refus opposé aux représentants des personnels d'utiliser la visioconférence quand ENFIN les personnels civils de la gendarmerie sont convoqués...

Derrière tous ces actes administratifs tardifs et ces décisions purement administratives, le **SNPC FO GENDARMERIE** se permet de vous rappeler qu'il y a des êtres humains qui doivent échafauder des stratégies pour vivre dignement et faire vivre leur famille !

Les personnels civils de la gendarmerie méritent respect, considération de la part de la DRH-MININT. Cette gestion RH chaotique participe à leur mal-être et à ce sentiment d'abandon.

À titre d'exemple, un agent ayant bénéficié d'un avancement au grade d'AAP1 au 1<sup>er</sup> janvier 2024 ne sera payé à son nouveau grade qu'au mois d'avril 2025. 15 mois d'attente pour un personnel de catégorie C avant d'être payé suite à une promotion.

Les préfets et les commissaires de police sont-ils gérés de la même façon ? La réponse est non !

Alors à quand une gestion RH digne de ce nom, respectueuse et protectrice des plus faibles ?

Par définition, l'administration centrale est constituée par l'ensemble des services disposant de compétences nationales. Aussi, au regard des compétences et des missions du CEGN et du COMSOPGN, le **SNPC FO GENDARMERIE** demande que soit étudiée la faisabilité de reconnaître ces deux commandements en tant que tel. Cette reconnaissance permettrait que les personnels qui œuvrent au profit de ces deux entités puissent bénéficier de la prime « administration centrale ».

Le **SNPC FO GENDARMERIE** dénonce une méconnaissance et un manque d'intérêt total de l'administration des différents niveaux dans le dialogue social. Trop de formations administratives confondent encore aujourd'hui le rôle d'un représentant local dans le dialogue social et le rôle des membres élus dans les formations spécialisées. Ce constat met en exergue le manque d'intérêt porté aux personnels civils par ces mêmes formations administratives. Pour le **SNPC FO GENDARMERIE**, il est grand temps que les personnels civils de la gendarmerie soient véritablement reconnus dans l'institution et traités avec respect.

Le **SNPC FO GENDARMERIE** dénonce un net recul dans les acquis des personnels civils.

Le **SNPC FO GENDARMERIE** déplore des décisions locales qui mènent à réduire, voire supprimer, le télétravail des personnels civils

pour des motifs pas toujours justifiés. Non, le télétravail du vendredi ou du lundi n'a pas pour objectif de prolonger le week-end. Non, le télétravail du mercredi ne relève pas de la garde d'enfants. Ces raccourcis discréditent l'engagement professionnel des personnels civils.

De plus, le **SNPC FO GENDARMERIE** entend parler d'un contrôle de l'activité des agents en télétravail à la simple analyse des temps de connexion. Le **SNPC FO GENDARMERIE** rappelle que l'assignation des missions de ces personnels incombe au N+1, chargé également d'en contrôler la réalisation.

Le **SNPC FO GENDARMERIE** rappelle que le dispositif crédit/débit est à la main de l'agent et qu'aucune directive, orale ou écrite, des chefs de service ne peut être donnée pour en limiter l'utilisation. Encore une fois, par méconnaissance et désintérêt, ces chefs de service assimilent les heures créditées comme des heures supplémentaires. Le CSA GN n'est pas le lieu d'un cours de sémantique, le **SNPC FO GENDARMERIE** demande donc qu'un énième rappel soit fait dans les formations administratives.

Le **SNPC FO GENDARMERIE** déplore que la situation administrative des psychologues ne trouve pas d'issue rapide et favorable. Le **SNPC FO GENDARMERIE** demande un point sur les démarches entreprises afin que les psychologues, rémunérées aujourd'hui sur la grille GN, soient enfin rémunérées sur la grille indiciaire PN.

Pour mémoire, il reste 6 psychologues dont la situation est toujours en attente. Le **SNPC FO GENDARMERIE** rappelle que l'égalité de traitement est un des principes de la fonction publique.

La campagne d'entretien professionnel se termine prochainement. Le **SNPC FO GENDARMERIE** souhaite ici rappeler l'importance et la nécessité que les N+1 soient formés à cet exercice. Encore trop de problèmes subsistent ; des entretiens non réalisés à l'approche de la date limite du 31 mars, des délais de convocation non respectés, des modifications apportées au compte-rendu après la tenue de l'entretien, ou encore des délais réduits laissés aux agents pour la rédaction de leurs observations. Ces dérives vont à l'encontre des

règles fixées par la circulaire encadrant la campagne d'évaluation, laquelle doit impérativement être connue et appliquée par les N+1 comme les N+2. Il est donc primordial qu'un rappel clair soit effectué afin de garantir le respect du cadre réglementaire et des droits des agents.

Enfin, le **SNPC FO GENDARMERIE** salue la présence du Directeur général de la gendarmerie à ce CSA GN. Votre présence, mon Général, nous touche et marque l'intérêt que vous portez au dialogue social et à la composante civile. Nous sommes fiers que vous présidiez aujourd'hui cette instance. Vous êtes notre chef et c'est important pour nous que vous soyez là !

Merci pour votre écoute.

**Le SNPC FO GENDARMERIE, la garantie  
d'un engagement sans faille !  
Notre force, c'est vous !**